

Le congrès syndicaliste révolutionnaire international de 1913

Alors même que des tensions apparurent en 1902 entre la France et l'Angleterre, des militants de la CGT se rendirent à Londres pour demander la solidarité des ouvriers anglais. En plein conflit franco-allemand sur le Maroc, des mineurs allemands vinrent en France à l'appel des syndicats pour secourir les emmurés de Courrières. En 1903, alors que les dockers hollandais sont en grève, la CGT organise la solidarité dans les ports de Bordeaux, Dunkerque, Le Havre et Marseille. Des caisses de grève internationales, comme celle des typographes, permirent de prolonger des conflits. Lorsqu'un projet de loi sur les retraites est envisagé en 1901, la CGT se déclare « hostile à tout projet qui ne serait pas applicable aux étrangers résidant en France ». En avril 1906 la CGT tint un meeting à Paris pour appeler les travailleurs étrangers à participer à la lutte pour les 8 heures, « considérant que les frontières n'existent que par la volonté de ceux qui ont intérêt à diviser les travailleurs pour les exploiter plus facilement ».

Création du secrétariat international

Sous l'impulsion de la CGT avaient déjà eu lieu des conférences syndicales internationales qui devaient annoncer la constitution d'une internationale syndicale. Les 17 et 18 décembre 1900 se tint à la Bourse du Travail de Paris un congrès international réunissant des délégués d'organisations ouvrières françaises, anglaises, italiennes, suédoises. Les délégués français proposèrent de créer un Secrétariat international du travail, en vue d'amorcer une Internationale des Travailleurs. (*L'International secretariat of national trade union centers* [ISNTUC], changera de nom en 1913 pour devenir la Fédération syndicale internationale.)

Une première conférence syndicale internationale se tint à Copenhague le 21 août 1901 avec des délégués allemands, britanniques, français, belges, suédois, danois, norvégiens, finnois. Legien, le président de la centrale syndicale allemande, chercha à restreindre le rôle des conférences internationales car, selon lui, pour soulever les questions générales il y avait les congrès socialistes internationaux – entendre : les congrès des partis socialistes, point de vue avec lequel les syndicalistes français n'étaient pas

d'accord. À la demande des Allemands, le Secrétariat international fonctionna sur la base restreinte de rencontres régulières des *dirigeants* des centrales nationales.

Lorsque Griffuelhes écrit que « les incidents qui éclatèrent au Congrès international de Londres (1896) amenèrent les syndicats des divers pays à ne plus prendre part à ces Congrès mi-politiques et mi-syndicaux »¹, il fait référence à l'expulsion définitive des « anarchistes » des congrès socialistes internationaux – les « anarchistes » étant, pour les social-démocrates allemands, tous ceux qui ne partageaient pas leurs vues sur la politique électorale et qui préconisaient la grève générale au cas où un conflit éclaterait entre la France et l'Allemagne. Griffuelhes résume les étapes de la constitution de cette organisation :

« En 1900, la France tenta d'organiser un Congrès International des syndicats : elle avait pensé qu'à l'occasion de l'Exposition² les délégués étrangers seraient nombreux. Un nombre infime d'adhésions lui parvint.

« L'année suivante, en 1901, les pays du Nord, dont la lutte, pour la plupart, quoique menée parallèlement à la lutte politique, se confond néanmoins avec elle, se réunirent à Copenhague. A ce premier contact, il fut donné le nom de Conférence.

« Les pays représentés à cette Conférence étaient : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Danemarck, la Finlande, la Norvège et la Suède. L'Allemagne déclara que les Congrès internationaux de syndicats n'avaient de portée qu'autant qu'on pouvait y discuter sur l'aide mutuelle que l'on se doit dans les luttes ouvrières, les Congrès internationaux politiques étant tout qualifiés pour l'étude des questions générales. Elle estimait qu'une réunion périodique des secrétaires nationaux serait suffisante, et elle proposa qu'en 1902, à l'occasion du Congrès des syndicats allemands, une Conférence fût tenue, pour laquelle des invitations seraient envoyées à tous les pays possédant une organisation centrale nationale.

« La Conférence de Copenhague adopta cette proposition et se borna à reconnaître la nécessité d'établir des rapports internationaux réguliers pour un objet bien limité.

« En 1902, Stuttgart, qui fut le siège de la IV^e Conférence, réunit les délégués des pays suivants : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemarck, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie, la Norvège, la Suède et la Suisse.

« L'ordre du jour portait sur la création d'un bureau international et sur ses attributions.

« Le bureau fut créé, comme un simple canal de transmission, dont la

1 *Le Mouvement socialiste*, n° 11, 1^{er} septembre 1903, p. 70.

<http://archive.org/stream/mouvementsociali11pari#page/70/mode/2up>

2 Griffuelhes fait allusion à l'Exposition universelle de Paris.

fonction serait de réunir des matériaux, qui, traduits dans les langues conventionnelles (allemand, anglais et français) seraient adressés à chaque organisme national adhérent³. »

Dès le début, des oppositions apparurent donc entre les dirigeants français et allemands. A la seconde conférence, qui se tint à Stuttgart en 1902, les syndicalistes des deux pays s'affrontèrent sur la question de la nature de l'organisation qui était en construction. La CGT entendait discuter de questions aussi bien pratiques que théoriques tandis que les syndicats allemands refusaient d'adhérer à une Internationale qui, dans les faits, aurait concurrencé l'Internationale des partis socialistes. Le point de vue allemand finit par dominer : les réunions syndicales internationales ne seront pas des congrès mais de simples conférences entre secrétaires des centrales syndicales. Les Conférences n'avaient pour fonction que de servir de liaison entre les organisations syndicales des différents pays, de permettre l'échange d'informations et de publications, de préparer une statistique syndicale uniforme et de régler les questions de solidarité en cas de conflit du travail. Seuls deux délégués demandèrent que se tiennent des congrès ouvriers internationaux : Victor Griffuelhes pour la France et Van Erkel pour la Hollande. Dans les débats qui opposèrent syndicalistes français et allemands, les centrales des autres pays soutinrent presque systématiquement les Allemands.

A Dublin en 1903, ce fut Legien, un des dirigeants syndicalistes le plus à droite du mouvement ouvrier allemand, qui devint secrétaire international. Son mandat était d'empêcher à tout prix que l'Internationale syndicale n'empiète sur les prérogatives politiques de l'Internationale socialiste. Griffuelhes, secrétaire général de la CGT, *se vit interdire de défendre le point de vue des syndicalistes français !!!* Significativement, le siège de l'organisation fut fixé à Berlin.

Victor Griffuelhes, qui était à Dublin en compagnie de Georges Yvetot, raconte :

« La conférence commença à deux heures et se termina à cinq heures. Elle dura trois heures, y compris le discours d'ouverture et le temps nécessaire aux traductions. C'était vraiment trop peu pour légitimer un voyage de plusieurs jours et fort coûteux !

« En nous rendant à la conférence à deux heures, nous n'avions pas espéré l'avoir terminée à cinq heures, de sorte que nous avions laissé à notre hôtel un rapport sur l'antimilitarisme et la grève générale. Ce rapport était imprimé en anglais, en allemand et en français. Notre intention était de le déposer à la fin de la conférence, en demandant

³ *Le Mouvement socialiste*, n° 11, 1^{er} septembre 1903, p. 70.
<http://archive.org/stream/mouvementsociali11pari#page/70/mode/2up>

□

l'inscription à l'ordre du jour de la conférence suivante des deux points qu'il soulevait. La mauvaise organisation de la Conférence de Dublin et l'insuffisance du travail contrarièrent nos projets. Nous ne pûmes que le lendemain remettre nos rapports aux délégués que nous rencontrâmes. Si, à Dublin, il nous avait été possible de remplir notre mandat, peut-être le différend actuel n'eût-il pas pris le caractère qu'il revêt⁴ ! »

L'organisation, politiquement dominée par les social-démocrates allemands, ne cachait pas ses affinités avec la II^e Internationale.

La CGT fut à l'origine de plusieurs tentatives d'action concertée. Elle demanda au Secrétariat international d'inscrire à l'ordre du jour de la conférence d'Amsterdam, prévue en 1905, les trois questions de la journée de huit heures, de l'antimilitarisme et de la grève générale. Les délégations autrichienne, belge et néerlandaise, membres du Secrétariat, soutinrent la proposition française, mais la majorité refusa. L'inscription de ces trois questions était la condition de la participation de la CGT : « Nous n'avons pas la prétention de demander qu'on accepte les propositions que nous pouvons faire ; il suffit qu'on veuille nous entendre. Libre ensuite à chacun de donner aux idées émises et discutées la suite jugée bonne⁵. »

Mais précisément, les social-démocrates allemands *ne voulaient même pas que ces questions soient discutées*. Legien répondit qu'elles sortaient du cadre de la conférence. Il fut soutenu dans cette affaire par la majorité des organisations adhérentes. La CGT française refusa donc d'être représentée au congrès d'Amsterdam, le 23 juin 1906, qui approuva la position de Legien et vota une résolution :

« Sont exclues des discussions toutes les questions théoriques et toutes celles qui ont trait aux tendances et à la tactique du mouvement syndical dans les différents pays. »

Ces questions relevaient des seuls partis politiques. En somme, la résolution affirmait que les questions de tactique syndicale ne relevaient pas de la compétence des organisations syndicales. La Hollande, la Belgique et l'Autriche votèrent en faveur de la position française.

Lors du congrès d'Amiens en octobre 1906, les délégués approuvèrent

⁴ Victor Griffuelhes, *L'action syndicaliste*, Rivière, 1908 : les discussions à Amiens et Marseille et la Conférence Internationale de Dublin, *Le Mouvement socialiste*, 1^{er} septembre 1903. Cité par Edouard Dolléans, II-1. Internationale politique ou internationale syndicale ? (1889-1900-1909), *Histoire du mouvement ouvrier. Tome 2 : 1871-1936*, Paris, A. Colin, 1948.

⁵ Cité par Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier. Tome 2. II-1. Internationale politique ou internationale syndicale ? (1889-1900-1909)*

l'attitude des délégués français à une très large majorité (815 contre 106) et votèrent la suspension des cotisations au secrétariat international. Le congrès d'Amiens envisagea même d'entrer directement en relations avec les organisations syndicales en court-circuitant le Secrétariat international. Le secrétaire des syndicats allemands, Legien, s'y refusa, et ce refus réitéré amena le bureau de la CGT à suspendre ses rapports avec le bureau international.

L'idée que des organisations membres puissent établir des relations horizontales en entrant en relation directement, sans passer par l'instance supérieure, était parfaitement inconcevable dans la logique social-démocrate. Les pratiques fermement établies dans les organisations social-démocrates – réformistes ou radicales – exigeaient de passer par l'instance hiérarchiquement supérieure. Que la CGT ait pu envisager une telle chose, c'était là, aux yeux des dirigeants allemands, une preuve de plus de l'« anarchisme » de la CGT.

La CGT était parfaitement consciente de son originalité au sein du Secrétariat international. Pour les militants français, le syndicalisme français a « devancé, par une marche si rapide, la plupart des mouvements syndicaux des autres pays, que ceux-ci ne peuvent ni le suivre ni le comprendre. D'où fatalement un antagonisme qui fait éclater encore plus l'opposition existant entre la classe ouvrière française organisée sur le type nouveau et les diverses classes ouvrières des autres nations groupées sur les types anciens »⁶. Le modèle syndical français était ainsi perçu comme quelque chose de *nouveau*, qui se trouvait *en avance* par rapport aux autres. Le différend avec le bureau syndical international était donc perçu comme l'expression de cet écart.

Griffuelhes constate que « le syndicalisme allemand, qui a le siège du Bureau syndical international, et, à sa suite, les autres pays, ont de l'action syndicale une conception qui, en toute logique, fait des organisations ouvrières les vassales des partis politiques ». La formulation de la phrase est intéressante : le syndicalisme allemand y est expressément désigné comme celui qui définit la ligne que doit suivre l'Internationale syndicale. Griffuelhes précise : « Le syndicalisme français, au contraire, sans s'opposer aux partis, qu'il n'a pas à connaître, attache à l'action syndicale une prépondérance incontestable. » Le dirigeant français constate avec une certaine ironie : « la totalité des comités syndicaux centraux des autres pays refusant la discussion, alors que le seul pays possédant une mentalité différente la recherche ! »

« La France syndicale n'a jamais songé à contester aux partis politiques le droit de se réunir internationalement, mais elle affirme le

⁶ Victor Griffuelhes, « L'Internationale syndicale », *L'Action syndicaliste*, Paris, Rivière, 1908. <http://kropot.free.fr/Griffuelhes-ActionSynd.htm>

droit pour la classe ouvrière d'avoir à son tour, et en pleine indépendance, des rapports internationaux. En affirmant ce droit, elle n'entend pas imposer aux organismes syndicaux des autres pays la participation à un Congrès syndical international ; elle n'entend pas non plus leur interdire la participation aux Congrès politiques. Elle dit, *imitant* l'Allemagne, qu'elle ne prendra pas part à des conférences dont l'utilité, après celles qui ont été tenues, apparaît fort contestable, et elle se refuse à reconnaître la légitimité d'une résolution allemande qui interdit à tout jamais des discussions appartenant essentiellement au domaine syndical, et qui proclame que seuls ont le droit de les aborder et de les résoudre des Congrès politiques auxquels la France syndicale ne veut pas participer.

« Et si l'on tient compte que la résolution allemande a été motivée, comme l'a dit un délégué, par l'attitude de la France syndicaliste, il en faut déduire qu'un des buts des conférences est de donner aux Congrès politiques le relief et l'autorité qui leur assureront la prépondérance sur les Congrès syndicaux et d'amener la France ouvrière au respect de leurs résolutions ⁷. »

Les 15-16 septembre 1907 devait se tenir à Christiania (Oslo) la 5^e conférence internationale. Le comité confédéral de la CGT adressa aux représentations participantes une circulaire (28 août 1907), signée par Griffuelhes, expliquant les positions des syndicalistes français.

« La CGT ne saurait, en effet, admettre, en dehors d'un refus formel opposé à la demande d'inscription d'une question ouvrière, qu'une Conférence limite par une résolution le champ d'activité des futures Conférences. Elle estime que poser une barrière à toute discussion, c'est rendre les conférences peu intéressantes, sinon inutiles. ⁸ »

Les Français boycottèrent alors la conférence de Christiania parce que, ayant renouvelé leurs demandes, celles-ci furent écartées de l'ordre du jour. Une fois de plus, les autres membres du Secrétariat international manifestèrent leur solidarité avec les réformistes en votant une résolution soutenant la II^e Internationale et blâmant l'attitude « antipolitique » des Français. (On appréciera l'idée selon laquelle l'exigence d'aborder les questions politiques au sein d'une Internationale syndicale est qualifiée d'« antipolitique ».) La résolution condamnant la CGT, qui avait été votée à Amsterdam, fut confirmée par les réformistes lors de la conférence de Christiania :

« La Conférence considère les questions de l'antimilitarisme et de la

⁷ *Ibid.*

⁸ Victor Griffuelhes, « L'Internationale syndicale »
<http://kropot.free.fr/Griffuelhes-ActionSynd.htm>

grève générale comme des objets qui ne relèvent pas de la compétence des fonctionnaires syndicaux, mais dont la solution incombe exclusivement à la représentation intégrale du prolétariat international, aux Congrès socialistes internationaux convoqués périodiquement – d’autant plus que les deux questions ont été résolues à Amsterdam et à Stuttgart, conformément aux circonstances ;

« La Conférence regrette que la Confédération n’ait pas voulu comprendre que l’attitude de la Conférence internationale des représentants des centrales nationales a été parfaitement correcte ; qu’elle ait prétexté de cette attitude pour rester étrangère à notre organisation internationale ;

« La Conférence prie instamment la classe ouvrière de France d’examiner ces questions susdites de concert avec l’organisation politique et ouvrière de son propre pays, et, par une adhésion aux congrès socialistes internationaux, de collaborer à la solution de ces questions, et, dans la suite, de s’affilier à l’organisation syndicale internationale, dans le but de résoudre les problèmes syndicaux ⁹. »

Cela équivalait à demander à la CGT de se subordonner au parti socialiste français, alors même que celui-ci avait ouvertement reconnu le principe de l’indépendance syndicale... La résolution d’Amsterdam affirmait que nombre de questions ne doivent pas être réglées par la classe ouvrière organisée : on se souvient que Griffuelhes avait déclaré que les syndicalistes français n’acceptaient pas que les questions posées par la classe ouvrière soient « *résolues par ces assemblées de médecins, d’avocats, de rentiers, de propriétaires, de commerçants, etc..., que sont les Congrès politiques internationaux !* » ¹⁰.

La conférence de 1907 décida cependant un compromis. Une résolution admettait l’indépendance des syndicats, mais soulignait en même temps la nécessité des relations entre partis et syndicats. A ce titre, la CGT, qui se voyait interdire d’aborder des questions de politique générale dans les congrès syndicaux, fut invitée une fois de plus à discuter de ces questions avec le parti socialiste en France, et dans les congrès socialistes internationaux. La CGT refusa et suspendit de nouveau ses relations avec le secrétariat international.

Ce fut peut-être là une grande erreur. En effet, la CGT en tant qu’organisation indépendante des partis politiques, aurait très bien pu discuter *d’égal à égal* avec le Parti socialiste des mesures à prendre pour déclencher une grève générale en cas de guerre. Cela n’aurait en aucun cas été un signe de *subordination* envers les partis. De discuter d’égal à égal avec les partis n’aurait d’ailleurs pas préjugé du résultat : on sait que de

⁹ Cité par Griffuelhes, <http://kropot.free.fr/Griffuelhes-ActionSynd.htm>.

¹⁰ V. Griffuelhes, *op. cit.*

Le texte dont les citations de Griffuelhes sont extraites peut être consulté sur http://www.pelloutier.net/dossiers/dossiers.php?id_dossier=114.

toute façon les socialistes allemands n'entendaient absolument pas avoir recours à la grève générale en cas de déclenchement d'une guerre, se limitant à une activité légale, parlementaire.

Mais à ce moment-là, la CGT, qui défend l'idée que le syndicat est le seul « parti du travail », est complètement isolée au plan international à cause de ses positions sur l'indépendance syndicale, alors que la tendance quasi unanime de l'époque est la liaison pour ainsi dire organique, pour ne pas dire la subordination, entre syndicats et partis. Une réflexion de Griffuelhes exprime parfaitement l'isolement orgueilleux dans lequel se trouvait la CGT française et le sentiment qu'avaient ses dirigeants d'avoir raison contre tous :

« Je dis que nous sommes un peu isolés dans l'Internationale parce que nous la dépassons. Oui, nous sommes isolés ! parce que nous sommes seuls – différemment des camarades allemands, des camarades suédois et de nos camarades belges – qui jouissons déjà, et dans quelles conditions, des libertés politiques qu'il leur faut conquérir encore à eux-mêmes. Et c'est parce que nous savons ce que valent ces réformes, ce que valent ces droits politiques, que nous ne voulons pas nous mettre dans une situation qui nous amènerait à subordonner notre action syndicale pour des fins d'ordre politique que, depuis longtemps, nous avons dépassées ! Ce n'est pas nous qui avons à rejoindre les autres, ce sont les autres qui doivent nous rejoindre. *Nous sommes en avant...* Nous constatons que notre isolement vient de *notre avance* sur nos camarades des autres pays ¹¹. »

Griffuelhes a l'air de dire que la situation sociale en France est bien plus avancée que dans les autres pays, ce qui est inexact. Pour ne prendre que la question du repos hebdomadaire, la France était, en 1906, en retard sur le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse, l'Autriche et même le Japon.

La CGT se trouvait dans une situation totalement bloquée. Les positions de la tendance réformiste se renforçaient et il n'était plus possible de les négliger. Au congrès de Marseille (1908) les réformistes exigèrent le retour de la Confédération au Secrétariat international et évoquèrent même une possible scission – éventualité qu'il n'était pas question d'accepter. C'est donc en faisant – une fois de plus, après le congrès d'Amiens – des concessions à la tendance réformiste que la CGT réintégra les réunions du Secrétariat international : la question de la grève générale et celle de l'antimilitarisme furent abandonnées.

La direction changea-t-elle de tactique en essayant de ne pas abandonner

¹¹ Cité par Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier 1871-1936*. 3^e partie, Ch. II L'Internationale ouvrière et la guerre.

ses objectifs ? La question est de savoir ce qui provoqua ce recul de la direction confédérale : était-elle soudain devenue réformiste, ou y avait-il une raison impérieuse qui la contraignait à faire des concessions ?

Des délégués cégétistes assistèrent donc à la conférence de Paris en 1909, mais ils revinrent à la charge en proposant de transformer les réunions du Secrétariat international, lors desquelles se rencontraient quelques délégués sélectionnés, en congrès syndicaux dans lesquels les syndicalistes pourraient aborder les questions pratiques du mouvement ouvrier organisé, mais aussi les questions plus vastes interdites dans les rencontres du Secrétariat international. C'était là le retour vers une politique qui avait déjà été proposée sans succès à la conférence de Stuttgart par les Hollandais soutenus par les Français.

À la conférence de Paris, Léon Jouhaux, tout récemment élu secrétaire général, défendit le projet de la CGT : « La proposition d'aujourd'hui, dit-il, est la conclusion logique de toute notre action antérieure. Nous voulons que les résolutions soient prises non par des fonctionnaires mais par les organisations elles-mêmes ¹². » Pour Legien, l'organisation de congrès serait néfaste pour l'unité internationale du mouvement syndical :

« Les questions examinées dans les Conférences sont extrêmement délicates. Elles tournent souvent autour d'un mot. Pourrait-on les discuter devant des centaines ou même des milliers de personnes ? Si l'on veut des congrès où parler, oui, l'idée est admissible. Mais si l'on veut agir, négocier, marquer des limites délicates, il faut s'en tenir aux Conférences. Pour constituer le syndicalisme en un bloc compact, le seul instrument possible, ce sont les Conférences, et non des Congrès. Pour l'ensemble du mouvement ouvrier et socialiste, il y a les Congrès socialistes internationaux. Si les Français ne veulent pas y adhérer, libre à eux. Je ne me reconnais pas le droit de les régenter. Mais les Congrès syndicaux, dans l'état actuel, sont difficiles, presque impossibles à organiser. Il faudrait, surtout en France, des organisations plus cohérentes, plus unies. Sinon ils ne seront que des parloles. »

« D'ailleurs les Français, avec leurs méthodes, arrivent bons derniers dans l'Internationale syndicale ; l'esprit de sacrifice en effet, ne peut consister seulement en bonnes paroles, mais en actes. Ayez d'abord des organisations solides et cohérentes, et des congrès pourront faire du travail pratique ¹³. »

Plus loin, Legien ajouta : « ...il est plus facile, comme les délégués français l'ont fait, de rédiger des statuts sur le papier que de faire marcher

¹² *L'Humanité*, 1^{er} septembre 1909.

¹³ *Ibid.*

une organisation¹⁴. » Cela donne une idée du ton qui régnait dans les échanges entre la direction du Secrétariat international et les syndicalistes révolutionnaires de la CGT. « Le secrétariat utilisa ses conférences et ses rapports annuels à lancer des accusations contre eux, une pratique condamnée par Jouhaux à la conférence de 1906 », écrit Wayne Thorpe¹⁵.

Les syndicalistes révolutionnaires français étaient manifestement perçus comme des braillards ne passant jamais aux actes. Yvetot répondit vigoureusement aux propos de Legien, notamment contre le prétendu manque d'« esprit de sacrifice » des ouvriers français. Yvetot et Jouhaux se livrèrent à une attaque en règle contre les « fonctionnaires syndicaux ». Le premier résuma parfaitement la position de Legien et celle de l'ensemble des réformistes : « Vous craignez que ces congrès internationaux nuisent aux congrès socialistes internationaux, vous avez eu la franchise de le déclarer, mais nous n'avons pas, nous, cette préoccupation. » Comme il fallait s'y attendre, la conférence de Paris rejeta la proposition de la CGT, comme le fera la conférence de Budapest en 1911.

L'image que le Secrétariat international donnait auprès de très nombreux militants était celle d'une organisation assujettie à la II^e Internationale – ce qui était clairement le cas. Cette image était renforcée par le fait que seule une organisation par pays était admise, ce qui écartait d'emblée les organisations syndicalistes révolutionnaires nationales qui étaient minoritaires – sans parler des groupes syndicalistes révolutionnaires minoritaires à l'intérieur des organisations réformistes nationales. Le NAS hollandais s'étant retiré, la CGT était la seule organisation révolutionnaire adhérente au Secrétariat international.

En 1912 encore, appelés par la CGT à organiser dans chaque pays une manifestation simultanée contre la guerre, les syndicats allemands et autrichiens se déroberent sous prétexte qu'une telle manifestation, de caractère politique, était du ressort du parti et non des syndicats : argument qu'ils utilisèrent régulièrement pour éviter tout débat de fond sur ces questions. Incontestablement, les obstacles rencontrés ne purent que renforcer la CGT dans l'idée que rien ne pouvait venir des partis socialistes et surtout du Parti social-démocrate allemand. Ce fait est confirmé par Pierre Monatte dans son article sur « La Fondation de la vie ouvrière », paru en octobre-décembre 1959 dans *La Révolution prolétarienne*. Il évoque l'impression rapportée d'Allemagne par Charles Andler en 1911, au moment de la crise marocaine :

« Andler avait été frappé de la rareté des manifestations pour la paix et des sympathies nombreuses que des socialistes affichaient pour le “coup d'Agadir”. Il n'allait pas jusqu'à penser que le gouvernement

¹⁴ *L'Huma*, 1^{er} septembre 1909.

¹⁵ *Op. cit.*

allemand cherchait la guerre, mais il lui attribuait un certain penchant au chantage, goût du chantage partagé par une fraction importante du socialisme allemand. Il faut bien dire que cet état d'esprit répandu dans les hautes couches du mouvement syndical allemand est pour beaucoup dans le déraillement d'un certain nombre de syndicalistes français au début de la guerre 1914-1918, précisément parmi ceux qui avaient entretenu des relations avec les organisations syndicales allemandes. Je pense en particulier à Griffuelhes ulcéré par chacune des délégations faites à Berlin lors des tensions entre les deux pays ¹⁶. »

Monatte donne aussitôt un autre exemple, celui de Charles Delzant ¹⁷ : « Les contacts difficiles avec les bureaucrates syndicaux allemands devaient l'amener à dire "La parole est au canon" tout au début de la guerre. » Monatte parlera également des « refus insolents que la CGT avait reçus des chefs des syndicats allemands depuis 1905 ». Ces remarques interdisent d'écarter la responsabilité de la social-démocratie allemande dans les choix que firent certains militants syndicaux et socialistes français de soutenir l'Union sacrée. Lassés de voir les nombreuses tentatives de la direction de la CGT pour parvenir à un accord sur une action concertée en cas de guerre, il est possible que de nombreux militants se soient dit, à l'éclatement de la guerre : « Tant pis pour eux, le sort en est jeté. »

Le fait que ce soit Monatte qui suggère cela, un militant qui a pris position contre l'Union sacrée dès le début, n'en est que plus significatif.

En février 1913, l'organisation britannique Industrial Syndicalist Education League (ISEL) et le Nationaal Arbeids-Secretariaat (NAS) hollandais lancèrent un appel pour réunir un congrès syndicaliste révolutionnaire international ¹⁸. L'appel fut relayé par le *Bulletin international du mouvement syndicaliste* (Cornelissen) et par *The Syndicalist* (Guy Bowman et Tom Mann) avec l'accord du NAS, des Suédois de la SAC, de la FORA, de la Freie Vereinigung Deutscher Gewerkschaften, de l'USI, etc. L'idée était de créer une nouvelle Internationale ouvrière dans l'esprit de l'Association internationale de

¹⁶ Pierre Monatte, « 1959-10 La fondation de "La Vie ouvrière" », in *La Révolution prolétarienne* (octobre, novembre, décembre 1959, janvier 1960).

<https://bataillesocialiste.wordpress.com/documents-historiques/1959-10-la-fondation-de-%E2%80%99La-vie-ouvriere%E2%80%9D-monatte/>

¹⁷ Charles Delzant (1874-1943) était un des leaders de l'anarcho-syndicalisme dans le département du Nord. Il était également, depuis sa fondation en 1902, secrétaire général de la fédération nationale des Verriers à partir de 1912. Mobilisé en 1914, il se rallia à la politique d'union sacrée.

¹⁸ Pour un récit circonstancié de la position de la CGT par rapport à ce congrès international, voir : Wayne Thorpe : *"The Workers Themselves" : Revolutionary Syndicalism and International Labour, 1913-1923*, Dordrecht/Boston/London

travailleurs de 1864. Les organisations qui appelaient à ce congrès étaient pour la plupart des minorités organisées dans les centrales réformistes existantes. La CGT faisait exception et sa participation était considérée comme essentielle, puisqu'elle était un modèle pour les syndicalistes révolutionnaires au niveau international. Dans l'invitation des Britanniques, on pouvait lire ceci :

« Nous ne pouvons pas être rendus impuissants en permettant que nos relations internationales soient conduites par un organisme qui exige des gages de parlementarisme et qui est composé de politiciens à la langue de bois qui promettent de faire des choses pour nous, mais ne le pourraient pas, même s'ils le voulaient. Nous devons nous rencontrer en tant que syndicalistes révolutionnaires et partisans de l'action directe afin de préparer et développer nos mouvements pour l'émancipation économique, libérés de la tutelle de tous les politiciens ¹⁹. »

La CGT française ne participa pas à cette initiative alors même qu'elle constituait un modèle pour de nombreux militants. Ce refus créa un réel malaise dans le mouvement syndicaliste révolutionnaire international. Pour essayer de comprendre ce refus, il faut examiner le contexte.

- Les syndicalistes révolutionnaires français ne pouvaient pas occulter le constat du progressif déclin de leur courant face aux réformistes. La participation de la CGT à ce congrès aurait renforcé les positions des réformistes.

- Ensuite il faut prendre en compte le retrait marqué de nombreux syndicalistes révolutionnaires par rapport à l'anarchisme, ce dernier étant perçu comme un courant dont les positions étaient systématiquement négatives et critiques, dont les militants étaient souvent éloignés de la classe ouvrière et par rapport auquel les syndicalistes révolutionnaires se sentaient de plus en plus éloignés.

- La direction de la CGT fit l'erreur de croire qu'elle pourrait transformer le Secrétariat international de l'intérieur. La création d'une Internationale syndicaliste révolutionnaire aurait compromis ce projet. En outre, cela aurait encouragé des scissions, pensait-elle. Rappelons qu'il y avait déjà eu des menaces de scission en 1906 (congrès d'Amiens) et en 1908 (congrès de Marseille) et que l'unité était un impératif non négociable (ce qui fournissait aux réformistes un efficace moyen de chantage).

- Enfin, la direction confédérale avait tenté en de très nombreuses occasions – sans succès faut-il le dire – de parvenir à un accord avec la

¹⁹ Cf. *Bulletin International du Mouvement Socialiste*, 26 février 1913. Cité par Wayne Thorpe, « Towards a syndicalist international: the 1913 London Congress », *International Review of Social History*, 23 (1978), pp. 35-36.

social-démocratie et les syndicats allemands en vue d'une action commune en cas de guerre. Précisons que des tentatives furent faites pratiquement jusqu'au dernier jour. Le refus systématique des Allemands, ajouté à leur mépris évident pour les syndicalistes révolutionnaires français, a sans doute beaucoup contribué à dicter l'attitude des dirigeants de la CGT une fois la guerre déclarée.

En résumé : pour la CGT, en cette période de guerre larvée, la priorité n'était pas de créer un pôle syndical révolutionnaire international mais de tout faire pour empêcher la guerre. C'est en quelque sorte le même choix que feront les dirigeants anarchistes espagnols en 1936 lorsqu'ils mettront la priorité sur la victoire sur Franco.

L'organisation britannique qui proposa la convocation de ce congrès était l'Industrial Syndicalist Education League (ISEL), fondée en novembre 1910 après que Tom Man et Guy Bowman fussent venus rendre visite aux syndicalistes révolutionnaires français. Bowman fut nommé secrétaire de l'ISEL. Tom Man pensait qu'il fallait travailler à l'intérieur des Trade-Unions pour en prendre le contrôle. Pendant un moment, cette position fut aussi celle de Bowman et de l'ISEL, avant que des divergences profondes ne séparent les deux hommes. Entre 1910 et 1914 il y eut une forte agitation ouvrière et des grèves très dures en Grande-Bretagne. Guy Bowman et Tom Man furent arrêtés et emprisonnés en 1912 après la réédition du fameux article « Don't shoot » (Ne tirez pas) qui demandait aux soldats de désobéir si on leur donnait l'ordre de tirer sur les grévistes.

L'ISEL commençait à rassembler les groupes syndicalistes dispersés. Guy Bowman voulait « créer un centre syndicaliste révolutionnaire séparé et distinct » des trade-unions : il avait sur ce point le soutien des anarchistes, opposés à l'« entrisme » proposé par Tom Man. Peu après le congrès de Londres – celui auquel la CGT ne participa pas – l'ISEL se désintégra à cause de divergences profondes entre Tom Man et Bowman, mais aussi à cause de divisions au sein même de l'ISEL.

La courte expérience de l'ISEL est certes intéressante, mais son existence aléatoire ne fit que renforcer le point de vue des réformistes organisés dans de grandes centrales compactes et disciplinées. Et elle confirma la réticence de la CGT à s'engager avec des organisations certes syndicalistes révolutionnaires, mais peu solides.

Impact du refus de la CGT

Pourquoi la CGT s'obstinait-elle à rester dans le Secrétariat international, alors qu'elle se trouva en opposition permanente avec lui ? Pourquoi la direction confédérale ne voyait-elle pas d'avenir international en dehors du Secrétariat international et de la cohabitation avec les

réformistes ? Il est difficile de croire qu'elle espérait réellement un jour transformer en révolutionnaires les social-démocrates allemands et tous les dirigeants réformistes des autres centrales. On peut envisager deux réponses :

- L'une qui relève d'un constat très pratique : la très forte conscience d'un risque de guerre entre l'Allemagne et la France, conscience qu'on perçoit déjà dans le congrès de Paris en 1893. Dès lors, toute considération autre que les tentatives faites pour éviter la guerre passe au second plan.

- L'autre qui relève du mythe de l'unité ouvrière, qui imprègne la plupart des syndicalistes révolutionnaires français et en particulier Pierre Monatte. Il est par conséquent nécessaire de tout faire pour éviter une scission au sein de la CGT. Or il paraissait évident à tous que la participation de la Confédération à une Internationale syndicaliste révolutionnaire aurait provoqué une scission.

Ces deux réponses sont liées dans la mesure où seule l'unité internationale, aux yeux des syndicalistes révolutionnaires français, pouvait garantir une réaction commune contre la guerre.

Dans la mythologie syndicaliste révolutionnaire, la classe ouvrière devait être *une* face au patronat. C'était quelque chose qui ne pouvait même pas être discuté. L'idée de neutralité syndicale exprimait alors le désir de maintenir une unité organique malgré la pluralité des courants politiques. Mais on peut se demander sur quoi pouvait se fonder l'unité dans une organisation ayant plusieurs centaines de milliers d'adhérents, et dans laquelle se heurtaient en permanence un courant favorable à l'action parlementaire et un courant opposé, chacun de ces courants étant fermement décidé à camper sur ses positions. Dans le meilleur des cas, en fonction des fluctuations de la démocratie syndicale, la direction de l'organisation pouvait avoir mandat de développer l'une des stratégies ou l'autre. Ça n'avait pas de sens.

De toute évidence, la direction confédérale entendait maintenir l'unité du mouvement syndical quelle que soit l'orientation générale de l'organisation. L'initiative de créer une Internationale syndicaliste révolutionnaire était donc une remise en cause inacceptable du principe de l'unité ouvrière : c'est ce qui explique que la CGT attaqua les militants qui voulaient constituer une Internationale en dehors du Secrétariat international.

Mais en réalité, ce n'est pas tant la direction confédérale de la CGT que l'équipe de *La Vie ouvrière*, c'est-à-dire Pierre Monatte, qui s'en prit aux partisans du congrès syndicaliste révolutionnaire international. En effet, la réponse négative à l'invitation n'avait pas été signée par une instance confédérale mais par *La Vie ouvrière*. Ce fait est significatif. Le journal créé

par Monatte était le centre de regroupement des militants révolutionnaires de la CGT. La *VO* avait repoussé comme « chimérique » l'espoir que le congrès fournirait les moyens de mettre en œuvre la solidarité entre les minorités syndicalistes révolutionnaires des différents pays. Les avantages escomptés du congrès semblaient minimes au regard des inconvénients qui pourraient résulter de la création d'une nouvelle Internationale : en effet, les militants français, constatant les scissions entre syndicalistes révolutionnaires et réformistes dans les autres pays, déclaraient que la création d'une nouvelle Internationale conduirait au durcissement des divisions déjà existantes et à la création de scissions là où il n'y en avait pas encore. C'est « évident comme un axiome. Cela n'a pas besoin d'être démontré », peut-on lire dans la *La Vie ouvrière* du 5 septembre 1913.

Mais ce qui n'a pas besoin d'être démontré, c'est que l'unité syndicale profite en général surtout aux réformistes, qui se renforcent dans une CGT perdant de nombreux adhérents, surtout dans les fédérations révolutionnaires qui elles-mêmes sont divisées sur la stratégie à suivre. Dans tous les pays, les minorités révolutionnaires sont censurées, exclues, et se sentent très isolées.

Le congrès de l'Internationale syndicaliste révolutionnaire avait conscience des risques de scissions puisqu'il aborda la question dans ses débats. Mais il apparaît de plus en plus clairement que cette perspective s'imposait aux uns comme une *nécessité* (CNT, FORA, FvG, NAS, SAC), et aux autres comme une dangereuse menace (USI, CGT). Pour d'autres encore, c'est l'hésitation qui prévaut. Enfin, il y a ceux qui ne sont pas mandatés pour prendre une décision.

De Ambris pense que créer une internationale syndicaliste révolutionnaire est prématuré ; pour éviter les risques d'exclusion des minorités syndicalistes révolutionnaires dans les centrales réformistes, il pense préférable de constituer un bureau et de publier un bulletin d'information. La question de l'Internationale devrait être reportée à un prochain congrès. Un consensus se forme autour de cette proposition.

D'une certaine manière, la montagne a accouché d'une souris : un *Bureau international d'information syndicaliste révolutionnaire* est constitué, chargé de centraliser les correspondances, d'organiser la solidarité, et de convoquer un prochain congrès, d'éditer un bulletin international ; un correspondant par pays, nommé par l'organisation adhérente, est nommé et rémunéré. Le siège du bureau est fixé à Amsterdam, sous la responsabilité du NAS. De nombreux points de l'ordre du jour n'ont pas été traités et sont mis à l'ordre du jour du congrès suivant, à Amsterdam. L'événement s'achève par un grand meeting public.

De Ambris, le militant syndicaliste révolutionnaire italien ²⁰, exprima l'opinion de nombreux syndicalistes étrangers lorsqu'il déclara que l'hostilité avec laquelle les Français avaient accueilli le projet de congrès avait créé « l'impression pénible d'un lâchage injustifié ». Il affirma en outre que si le congrès ne devait revêtir l'autorité suffisante, « la responsabilité retombera sur les camarades français, lesquels – en s'abstenant de participer au Congrès – en auront sensiblement atténué l'importance et la valeur » ²¹.

Les militants français protestèrent vivement contre cette accusation de « lâchage », mais s'en prirent surtout à Cornelissen qui avait accusé la CGT de se tourner vers le réformisme et de vouloir ménager les réformistes qui se trouvaient dans l'organisation. Les syndicalistes révolutionnaires français répliquèrent qu'ils tenaient à l'unité ouvrière, mais qu'il était absurde de penser qu'ils mettaient les intérêts des réformistes par-dessus tout. En fait, Cornelissen avait mis le doigt là où ça faisait mal.

Il est possible que la réaction des dirigeants syndicalistes révolutionnaires de la CGT ait été provoquée par le sentiment qu'ils avaient été mis devant un fait accompli. En effet, Jouhaux et Rosmer avaient, dès 1912, déclaré à Mann et Bowman que ni la CGT ni ses fédérations ne pourraient être représentées à un congrès syndicaliste révolutionnaire international. Les organisateurs britanniques avaient ignoré cet avertissement. Et comme pour confirmer les analyses de la CGT sur la fragilité des courants syndicalistes révolutionnaires à l'intérieur des centrales réformistes, le groupe britannique qui avait convoqué le congrès s'effondra dès le congrès terminé.

Les dirigeants socialistes et syndicalistes allemands avaient tendance à assimiler le syndicalisme révolutionnaire à l'anarchisme – ce qui n'était pas entièrement faux car beaucoup (mais pas tous, loin de là) de militants syndicalistes révolutionnaires étaient issus du mouvement libertaire. La participation de la CGT à une internationale ouvertement syndicaliste révolutionnaire aurait évidemment mal disposé les Allemands envers la CGT. On peut penser que les dirigeants de la CGT ne voulurent pas prendre de risque, et entre adhérer à une Internationale syndicaliste révolutionnaire et tenter la plus petite chance d'arriver à un accord avec les Allemands pour empêcher la guerre, leur choix était fait. Pourtant de nombreux signes laissaient entendre qu'aucun accord ne serait réalisé, mais les dirigeants français ne surent pas les interpréter, ou ne le voulurent pas.

De fait, l'obstination avec laquelle la direction confédérale s'accrochait

²⁰ Ce personnage finira mal : peu après le congrès syndicaliste révolutionnaire international, il sera élu député, il vota plus tard les crédits de guerre et se rapprochera plus tard du fascisme.

²¹ *VO*, 5 septembre 1913.

au Secrétariat international réformiste était peu compréhensible, si on considère les refus systématiques d'envisager des mesures communes en cas de déclenchement d'une guerre, le soutien massif et répété des représentants des autres centrales aux social-démocrates allemands, les humiliations infligées à la CGT, l'arrogance des social-démocrates allemands à l'égard des syndicalistes révolutionnaires français²² et leur double langage: tout cela aurait dû depuis longtemps faire comprendre aux militants syndicalistes révolutionnaires qui se trouvaient à la tête de la centrale française qu'il n'y avait aucun espoir.

Mais par-dessus tout, les dirigeants français auraient dû être alertés, c'est le moins qu'on puisse dire, par le vote socialiste d'un impôt de guerre extraordinaire d'un milliard de marks, le 3 février 1913²³, c'est-à-dire des mois avant la tenue du congrès syndicaliste révolutionnaire de Londres. Les représentants syndicalistes français, *qui ne pouvaient pas ignorer ce fait*, auraient pu aisément brandir sous le nez des social-démocrates allemands l'information sur ce vote et les enjoindre à plus de modestie. En tout cas le vote de crédits de guerre extraordinaires d'une telle ampleur rend peu crédible la volonté du parti qui le vote de se mobiliser en cas de guerre. C'était là une occasion rêvée de quitter le Secrétariat international en grandes pompes et d'organiser une vigoureuse Internationale syndicaliste révolutionnaire.

Le refus de la CGT eut un impact considérable car l'organisation française était en quelque sorte le modèle pour les autres organisations. Les syndicalistes révolutionnaires qui se battaient dans les autres pays contre les réformistes – *les mêmes* que ceux qui dirigeaient le Secrétariat international – ne comprenaient pas cette obstination française à demeurer dans cette organisation. Les dirigeants syndicalistes révolutionnaires français semblaient ne pas avoir abandonné l'idée de parvenir à une action commune en cas de guerre. La conscience du danger d'une guerre n'était pas une chose récente, et les syndicalistes français, qui avaient subi un conflit en 1870-1871, étaient naturellement plus concernés et plus conscients du danger que les syndicalistes révolutionnaires des pays qui n'avaient pas connu la guerre.

Les militants des autres pays voyaient les choses autrement. Les groupes syndicalistes révolutionnaires qui se rendirent au congrès de Londres ressentaient la nécessité de briser l'isolement dans lequel ils se trouvaient, d'affirmer leur identité face aux réformistes qui les calomniaient et les diabolisaient sans cesse. La création d'une organisation internationale était un moyen fort pour s'affirmer et légitimer le syndicalisme révolutionnaire

²² Les social-démocrates allemands avaient trouvé un slogan : « La grève générale est une absurdité générale ».

²³ Environ 5 milliards d'euros aujourd'hui...

comme courant international. C'était un moyen incontournable d'affirmer la visibilité internationale du syndicalisme révolutionnaire comme alternative au réformisme.

La CGT en France n'avait pas de réel concurrent et sans aucun doute elle ne se rendait pas compte des difficultés auxquelles étaient confrontées les organisations qui, minoritaires dans les autres pays, devaient faire face aux centrales réformistes. Pourtant, dans la CGT elle-même se trouvait un très fort courant réformiste, dont les positions se renforçaient graduellement, et qu'il n'était pas possible de négliger. Au congrès de Marseille (1908) les réformistes avaient exigé le retour de la Centrale au Secrétariat international et avaient même évoqué une possible scission. C'est donc en faisant des concessions à la tendance réformiste que la CGT réintégra les réunions du Secrétariat international.

L'attitude des dirigeants de la CGT envers le projet de constituer une alternative internationale au Secrétariat international révélait la conscience qu'ils avaient que leurs positions s'érodaient. La CGT était en état de crise depuis 1908-1909. A partir de 1911 ses effectifs déclinent et ce sont les fédérations les plus radicales qui perdaient le plus de membres, ce qui donnait du grain à moudre aux réformistes.

Mais une fracture s'était formée *au sein même du courant syndicaliste révolutionnaire* de la centrale française – une fracture qui anticipait celle qui apparaîtra au moment de la révolution russe entre ceux qui se ralliaient au pouvoir soviétique et ceux qui le refusaient. Or on voit que Monatte, à la tête de *La Vie ouvrière*, joua un rôle décisif dans le refus de la CGT de participer au congrès de 1913, le même Monatte qui joua un rôle décisif dans le ralliement d'une partie des syndicalistes révolutionnaires au bolchevisme.

Au sein de la CGT, il y avait d'un côté les syndicalistes révolutionnaires « orthodoxes » – les « gauchistes », en somme – peu intéressés par les effectifs de l'organisation, partisans des « minorités agissantes » et qui entendaient continuer à développer les thèmes et les méthodes traditionnels du syndicalisme révolutionnaire, malgré le recul évident que ces thèmes et ces méthodes subissaient dans la classe ouvrière. Les mandats de ces militants étaient en diminution constante.

Il y avait ensuite les syndicalistes révolutionnaires « révisionnistes » – le terme est employé par Wayne Thorpe – peu concernés par la grève générale et l'antimilitarisme, et qui voyaient dans les réformes organisationnelles, dans la restructuration de la CGT, le seul moyen de faire face aux évolutions du système capitaliste et à la réalité économique. Ils étaient favorables à une certaine centralisation de l'organisation, qui aurait permis de renforcer le mouvement syndical face au patronat. Ce même thème avait été abordé par Fernand Pelloutier lui-même. En cela ils étaient très proches des

réformistes, bien qu'ils s'en défendaient, et s'éloignaient grandement des conceptions décentralisatrices du syndicalisme révolutionnaire. Les « révisionnistes » restaient cependant opposés à la politique parlementaire et conservaient des objectifs révolutionnaires. Ils se trouvaient devant le paradoxe de devoir conserver intacts leurs principes tout en reconnaissant la nécessité de pratiques réformistes. Mais était-il possible de faire autrement dans une situation qui n'était pas révolutionnaire ?

Le noyau de cette politique était constitué par le groupe de *La Vie ouvrière* qui avait repris à son compte la politique élaborée dans les années 1908-1909 et qui contestait vigoureusement que sa ligne politique ait quoi que ce soit de commun avec le réformisme. Ce sont eux qui s'opposèrent à la participation de la CGT à une Internationale syndicaliste révolutionnaire. Leur discours restait celui de l'unité internationale du mouvement ouvrier, mais cette unité devait se réaliser au sein du Secrétariat international.

Les syndicalistes révolutionnaires étrangers ne comprenaient pas ce qui motivait leurs camarades français à rester liés au Secrétariat international. Ils ne comprenaient pas que la CGT, ayant échoué dans ses tentatives persistantes à transformer les Conférences du Secrétariat international en vrais congrès syndicaux, s'obstine à s'opposer à la convocation d'un tel congrès. Ils ne comprenaient pas que ce qui motivait les dirigeants confédéraux, en fait le groupe de *La Vie ouvrière*, c'était l'obsession de l'unité syndicale. Tout devait y être subordonné.

Les dirigeants de la CGT transposaient sur le plan international leur attachement obsessionnel au mythe de l'unité à tout prix, sans réaliser que l'unité était en soi une excellente chose dans son principe, mais qu'au-delà d'une certaine dose d'opportunisme et de capitulation, il était nécessaire de changer de stratégie. L'équipe de *La Vie ouvrière*, dont Monatte était l'élément moteur, craignait que le succès d'une Internationale syndicaliste révolutionnaire mène à une rupture dans le mouvement ouvrier organisé en France même. Mais cette rupture était déjà entamée et sa manifestation la plus évidente était la régression du courant révolutionnaire dans la CGT au profit des réformistes. La direction de la CGT et l'équipe de *La Vie ouvrière* avaient tous les éléments en main pour se rendre compte qu'en cas de déclenchement d'une guerre avec l'Allemagne, les social-démocrates d'Outre-Rhin ne bougeraient pas.

Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes que Monatte, obsédé par l'unité du mouvement ouvrier, ait soutenu plus tard, en 1921, une scission de la CGT après la révolution russe, et qu'il ait contribué, à l'intérieur de cette scission, à une autre scission au sein même du courant syndicaliste révolutionnaire entre ceux qui soutenaient les communistes russes et ceux qui s'y opposaient ²⁴.

²⁴ La situation de Pierre Monatte est curieuse car il n'adhéra jamais à la CGTU. En effet, il était membre du syndicat CGT des correcteurs qui ne scissionna

Les éléments qui conduiront à la constitution de l'anarcho-syndicalisme et à la rupture de celui-ci avec le syndicalisme révolutionnaire, au début des années 20, sont déjà en place : il faudra cependant attendre 1922 pour que se constitue à Berlin une internationale anarcho-syndicaliste.

Conclusion

L'importance du congrès international de 1913 est souvent passée sous silence. Rétrospectivement, la portée historique de ce congrès peut se résumer ainsi:

- 1) la démonstration de l'existence du syndicalisme révolutionnaire comme un mouvement international et non plus comme une série de tentatives d'importer le « modèle français » dans quelques pays ;
- 2) la formulation – via la déclaration de principes – de bases théoriques et tactiques dans des termes plus explicites que ceux de la charte d'Amiens, notamment concernant l'anti-étatisme, mais aussi la possibilité légitime de s'organiser en dehors des syndicats réformistes majoritaires ; et
- 3) la création d'un lien organique permanent entre les organisations du même mouvement, dont une grande partie se retrouvera dans l'Association Internationale des Travailleurs dix ans plus tard.

Au vu de cela on peut considérer que les syndicalistes réunis à Londres se rapprochent considérablement de ce que sera l'anarcho-syndicalisme. Le terme commence d'ailleurs à être revendiqué dans cette période, en Espagne et en Russie. La guerre d'abord, puis la révolution russe et son impact international, soulignant toutes deux les contradictions du mouvement syndicaliste révolutionnaire, vont néanmoins retarder la concrétisation du projet internationaliste.

Il apparut que les congressistes percevaient « les éléments libertaires de la matrice syndicaliste » comme n'étant « pas simplement accessoires, mais un composant intégral de la doctrine syndicaliste révolutionnaire »²⁵.

Dans sa formulation d'une doctrine syndicaliste révolutionnaire, le congrès de Londres va bien au-delà de la charte d'Amiens puisque la condamnation de l'Etat est explicitement formulée, ce qui n'est pas le cas de la charte d'Amiens. Wayne Thorpe écrit très justement que « les syndicalistes révolutionnaires rassemblés à Londres n'auraient pas accepté la charte d'Amiens, considérée comme l'exposé classique du syndicalisme révolutionnaire ». Les groupes présents à Londres n'avaient pas les mêmes contraintes que la CGT française, ils n'étaient pas tenus par les mêmes restrictions tactiques ; dans ce sens, la déclaration de Londres peut être considérée comme une véritable préfiguration de ce que sera après la guerre

pas.

²⁵ Wayne Thorpe, *Towards a Syndicalist International : the 1913 London Congress*. Conclusion.

□

l'anarcho-syndicalisme, lorsque sera fondée en 1922 l'Association internationale des travailleurs, à Berlin.

Si le congrès de Londres a pu apparaître comme décevant, il a au moins proclamé la nécessité de revenir à un internationalisme révolutionnaire authentique : les délégués de Londres ne comprenaient pas les arguments de la CGT qui persistait à rester dans une structure qui se trouvait dans l'orbite de la 2^e Internationale. Pourtant, les congressistes ont fait preuve de beaucoup d'égards envers leurs camarades français, en contraste frappant avec la réaction cassante de la rédaction de *La Vie ouvrière*.

Sous le prétexte d'éviter une scission, les réticences de la direction de la CGT ont contribué à retarder la création d'une internationale syndicaliste révolutionnaire qui ne sera finalement constituée que presque dix ans plus tard, en 1922-1923, après que la scission redoutée ait eu lieu de toute façon.

René BERTHIER
23-02-2016